



DELIBERATION N° 2

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22
Votants : 29

Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

**Objet : Budget
annexe SPANC –
Affectation des
résultats 2016**

L'an deux mil dix-sept, le trois avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 28 mars 2017

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, M.LORDON, JD BONNOME, S. PUYO, C.DUFOUR, A.VALOT, C.DUPIN, N.DAUGA, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, M.DUBROCA, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), G.MOSCHETTI (pouvoir à MJ ROQUES) A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), J.DARRIGADE (pouvoir à G.LASSABE), G.ELGART (pouvoir à J.DOS SANTOS), C.MARTIN (pouvoir à JP CRESPO) P.FAVRAUD (pouvoir à J.DUBOURDIEU),

Secrétaire de séance : MJ ROQUES

Sur proposition de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire

Le Conseil Municipal,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

– Un excédent de fonctionnement de : 0,00
– Un excédent reporté de : 696,80
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 696,80

– Un déficit d'investissement de : 0,00
– Un déficit des restes à réaliser de : 0,00
Soit un besoin de financement de : 0,00

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016
EXCEDENT : 696,80
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : 0,00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) : 696,80

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)
DEFICIT : 0,00

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 4 avril 2017
Le Maire,
Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 05/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/04/2017